



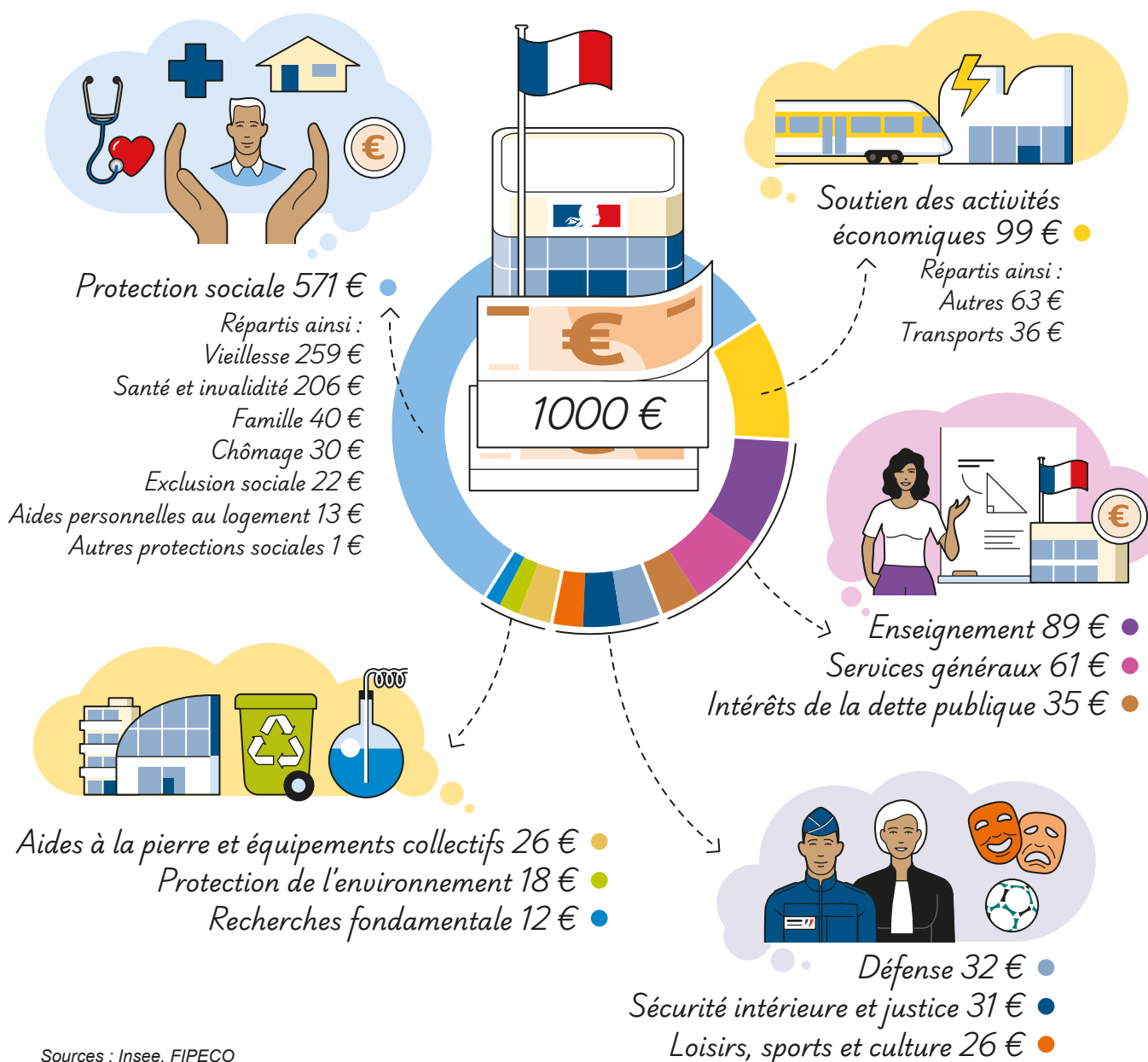
**LES IMPÔTS**

## VOS IMPÔTS AU MICROSCOPE : OÙ VA VRAIMENT VOTRE ARGENT ?

On sait ce qu'ils nous coûtent, mais sait-on vraiment ce qu'ils financent ? C'est la question que tout le monde se pose, mais à laquelle peu savent répondre avec précision. Découvrez le détail de l'affectation des dépenses publiques pour comprendre comment est utilisé l'argent commun.

### Pour l'ensemble des dépenses

À quoi ont servi **1 000 euros**  
de prélèvements obligatoires en 2024 ?



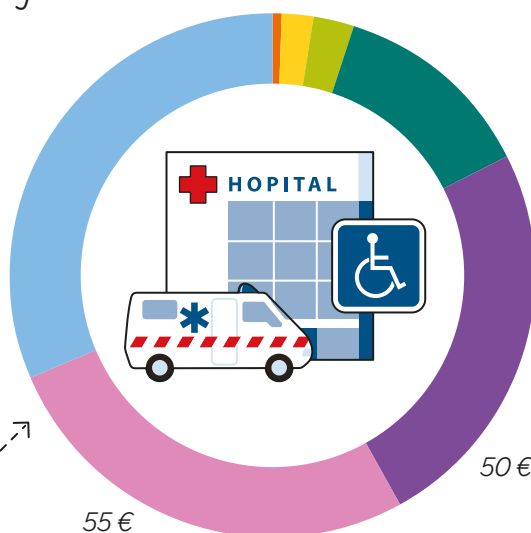
## À quoi ont servi ces dépenses : (pour 1000 € de prélèvement obligatoires)

### Pour la santé et invalidité : 206 €



Répartis ainsi :

- Services hospitaliers 65 €
- Services de santé ambulatoires 55 €
- Indemnités (arrêts maladie, handicap...) 50 €
- Médicaments et autre biens médicaux 26 €
- Santé publique 5 €
- Recherche et développement 4 €
- Autres 1 €

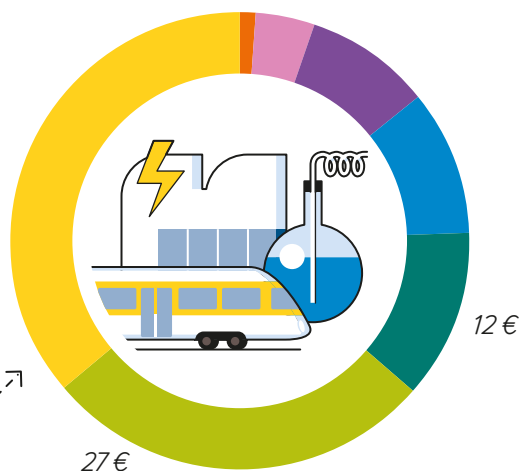


### Pour le soutien des activités économiques : 99 €



Répartis ainsi :

- Transports 36 €
- Mesures générales 27 €
- Dépenses non ventilées 12 €
- Recherche 10 €
- Energie 9 €
- Agriculture 4 €
- Industrie et construction 1 €

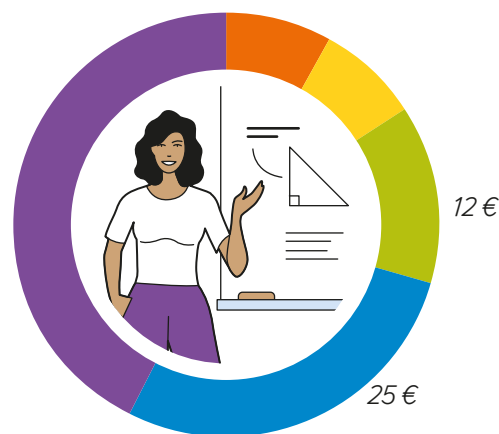


### Pour l'enseignement : 89 €



Répartis ainsi :

- Secondaire 38 €
- Élémentaire et primaire 25 €
- Services annexes 12 €
- Supérieur 7 €
- Dépenses non ventilées 7 €

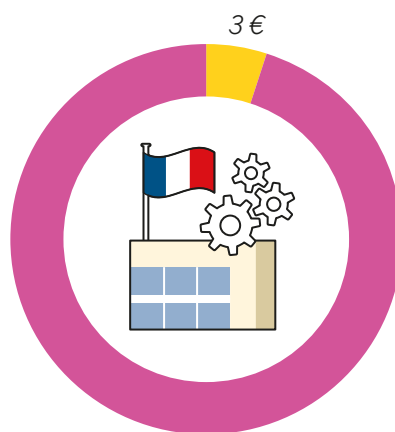


### Pour les services généraux : 61 €



Répartis ainsi :

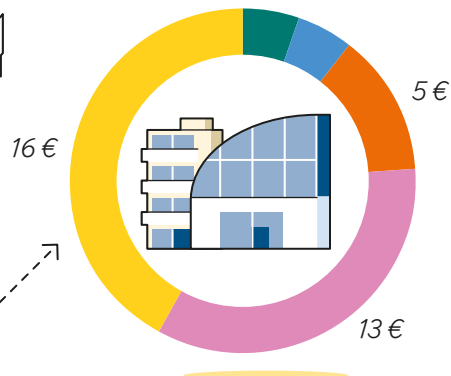
- Fonctions support 58 €
- Aides économiques extérieures 3 €



## Pour les logements et les équipements collectifs : 38 €

Répartis ainsi :

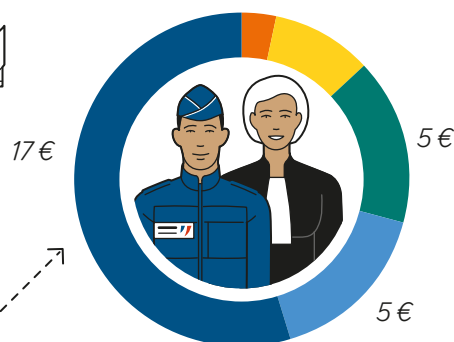
- Équipements collectifs 16 €
- Aides personnelles au logement 13 €
- Aides à la construction de logements 5 €
- Alimentation en eau 2 €
- Autre 2 €



## Pour la sécurité intérieure et la justice : 31 €

Répartis ainsi :

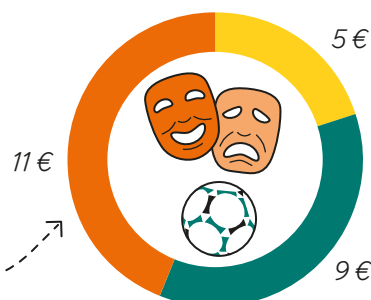
- Services de police 17 €
- Services de protection civile 5 €
- Tribunaux 5 €
- Administration pénitentiaire 3 €
- Autres 1 €



## Pour le soutien des activités récréatives et culturelles : 26 €

Répartis ainsi :

- Services culturels 11 €
- Services récréatifs et sportifs 9 €
- Radio et télévision 5 €



## Pour la protection de l'environnement : 18 €

Répartis ainsi :

- Gestion des déchets 9 €
- Lutte contre les pollutions 3 €
- Gestion des eaux usées 3 €
- Autres 2 €
- Protection de la nature et de la biodiversité 1 €

